
**VILLE DE
PROVINS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE
DU MERCREDI 12 FEVRIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 12 février à 19h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaients présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE (arrivé à 19h20), Mme CANAPI, M. PATRON, Mme PRADOUX, M. MARCHAND, Mme BAALI-CHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme ROUYEYRE, Mme MARTIN, M. GAUFILLIER, Mme OCANA, M. DEMAISON, Mme SPARACINO, Mme MAHIEU, M. VAUVRE, M. GRAJQEVCI, M. RAFIK, Mme HOTIN-LETANG, Mme ENAMA, Mme MORIN, M. BOUDIGNAT, Mme PETROFFE, M. DELVAUX, Mme PINEAU-LUMONI
Excusé(s) représenté(s)	M. JEUNEMAITRE, adjoint, par M. LAVENKA (jusqu'à 19h20) Mme CAMUSET, conseillère municipale, par M. PATRON M. BENECH, conseiller municipal, par M. MARCHAND M. JIBRIL, conseiller municipal, par Mme RAMEAUX M. ROUSSEAU, conseiller municipal, par Mme PRADOUX Mme DAMEME, conseillère municipale, par Mme CANAPI M. HAMMOUMI, conseiller municipal, par Mme PETROFFE
Excusé(s) non Représenté(s)	M. PERCHERON
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	Mme PINEAU-LUMONI

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	26.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	6.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	1.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 05.02.2025	

---0000000---

N° 2025.07

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET PRINCIPAL**

La séance continuant,

Le Maire expose au Conseil :

- Vu le projet de Budget primitif 2025 présenté par le Maire et qui comprend :
 - ⇒ le budget principal,

Le Conseil Municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : (32 voix "pour") :

- ⇒ D'adopter le budget principal 2025.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour expédition conforme,**

Le Maire,


Olivier LAVENKA

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique TELERECOURS citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Acte déclaré exécutoire après affichage le 14 02 2025 réception à la Préfecture de Seine et Marne, le 13 02 2025


Olivier Lavenka
O. LAVENKA

ARRETE - SIGNATURES - VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2025

Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de membres présents (1) : 32
Nombre de suffrages exprimés : 32
VOTES :
Contre : /
Pour : 32
Abstentions : /

Présenté par le Maire,

A Provins, le 12 02 2025

Le Maire,

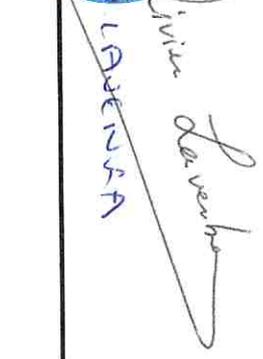


Olivier LAVENKA

délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

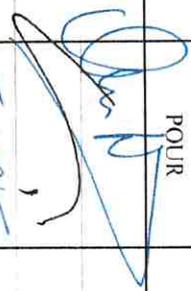
A Provins, le 12 02 2025

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 13 02 2025
et de la publication le 14 02 2025



Olivier LAVENKA

(1) ou représentés

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2025

PRENOMS - NOMS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	PRENOMS - NOMS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Olivier LAVENKA				Laurent DEMAISON			
Eric JEUNEMAITRE				Virginie SPARACINO			
Marie-Pierre CANAPI				Isabelle MAHIEU			
Hervé PATRON				Wilfried VAUVRE			
Delphine PRADOUX				David ROUSSEAU			
François MARCHAND				Valentin GRAJQEVCI			
Chérifa BAALI-CHERIF				Marie DAMEME			
Fabien PERRINO				Mohamed RAFIK			
Christine RAMEAUX				Julie HOTIN-LETANG			
Jocelye ROUYEYRE				Augustine ENAMA			
Josiane MARTIN				Manon MORIN			
Sylviane CAMUSET				Patrice BOUDIGNAT			
Jérôme BENECH				Frédérique PETROFFE			
Abdelhafid JIBRIL				Jean-Philippe DELVAUX			
Bruno PERCHERON				Nkembé PINEAU-LUMONI			
Dominique GAUFILLIER				Anas HAMMOUMI			
Joséfa OCANA				TOTAL	32		

**Note explicative de synthèse annexée au budget primitif 2025,
conformément aux articles L2313-1 et L3313-1 du CGCT**

Les informations financières et fiscales de la commune sont retracées dans les ratios ci-dessous :

Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		12 268
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) (fiche individuelle DGF)		190
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel adhère : Communauté de Communes du Provenois		

Informations fiscales (1)				réf fiche individuelle 2024	
Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab.		Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier	(population DGF)		Fiscal	Financier
11 322 404	13 042 007	908,846043	1 046,87807	1 203,56	1 284,44

Informations financières - ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (données 2023)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 664	1 203
2	Produit des impositions directes/population	621	661
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 186	1 415
4	Dépenses d'équipement brut/population	790	364
5	Encours de dette/population	1 552	820
6	DGF/population	138	175
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (3)	60,9%	58,9%
8	Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonc	84,5%	91,2%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	36,1%	25,7%
10	Encours de la dette/recettes de fonctionnement (2)	71,0%	57,9%

La section de fonctionnement 2025 s'élève à 27 438 540.94 € tout compris : les prévisions réelles, les opérations d'ordre et la reprise des résultats de 2024.

Selon le même principe, la section d'investissement s'élève quant à elle à 18 861 542.68 €.

Les grandes masses :

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
023	Dépenses réelles	20 928 540,94	002	Recettes réelles	21 454 551,31	
	Opérations d'ordre	510 000,00		Opérations d'ordre	200 000,00	
	Autofinancement	6 000 000,00		Résultat 2024	5 783 989,63	
		27 438 540,94			27 438 540,94	
INVESTISSEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
	Dépenses réelles	8 178 487,00	1641	Recettes Réelles	4 548 798,00	
	Remboursement dette	2 300 000,00		Opérations d'ordre	848 000,00	
	Opérations d'ordre	538 000,00		Emprunt d'équilibre	2 500 000,00	
	Dépenses d'équilibre	2 880 311,00		021	Autofinancement	6 000 000,00
	Restes à réaliser	4 964 744,68		001	Résultat 2024	189 320,45
		18 861 542,68		1068	Restes à réaliser	3 324 443,68
			Couverture du déficit	1 450 980,55		
				18 861 542,68		
BUDGET TOTAL		46 300 083,62	BUDGET TOTAL		46 300 083,62	

L'évolution :

Dépenses de Fonctionnement	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Opérations réelles	18 806 068,90	21 029 932,20	19 606 636,76	20 928 540,94
SOUS TOTAL	18 806 068,90	21 029 932,20	19 606 636,76	20 928 540,94
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	395 406,18	5 740 000,00	863 446,23	6 510 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	19 201 475,08	26 769 932,20	20 470 082,99	27 438 540,94

Recettes de Fonctionnement	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 002, Résultat de fonctionnement reporté	5 566 281,06	5 625 533,45	5 625 533,45	5 783 989,63
Opérations réelles	21 258 844,44	20 944 398,75	21 890 440,47	21 454 551,31
SOUS TOTAL	26 825 125,50	26 569 932,20	27 515 973,92	27 238 540,94
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	195 306,72	200 000,00	189 079,25	200 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	27 020 432,22	26 769 932,20	27 705 053,17	27 438 540,94

Dépenses d'investissement	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 001, Déficit d'investissement reporté	2 883 779,35	355 892,54	355 892,54	0,00
Opérations réelles	6 470 166,31	8 097 755,00	7 276 327,62	10 478 487,00
Dépense d'équilibre	0,00	3 073 182,00	0,00	2 880 311,00
Restes à réaliser	4 323 967,89	4 323 967,89	4 964 744,68	4 964 744,68
SOUS TOTAL	13 677 913,55	15 850 797,43	12 596 964,84	18 323 542,68
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	292 717,14	538 000,00	248 335,88	538 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	13 970 630,69	16 388 797,43	12 845 300,72	18 861 542,68
BUDGET TOTAL	33 172 105,77	43 158 729,63	33 315 383,71	46 300 083,62

Recettes d'investissement	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 001, Excédent d'investissement reporté				189 320,45
Chapitre 1068, Couverture du déficit	2 259 939,40	2 193 423,69	2 193 423,69	1 450 980,55
Opérations réelles	4 538 014,26	3 630 937,00	2 953 749,94	4 548 798,00
Emprunt d'équilibre	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 500 000,00
Restes à réaliser	2 486 436,74	2 486 436,74	3 324 443,68	3 324 443,68
SOUS TOTAL	11 284 390,40	10 310 797,43	10 471 617,31	12 013 542,68
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	492 816,60	6 078 000,00	922 702,86	6 848 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	11 777 207,00	16 388 797,43	11 394 320,17	18 861 542,68
BUDGET TOTAL	38 797 639,22	43 158 729,63	39 099 373,34	46 300 083,62

Un vote par chapitres :

Dépenses de fonctionnement	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Opérations réelles	18 806 068,90	21 029 932,20	19 606 636,76	20 928 540,94
Chapitre 011, Charges de gestion courante	5 746 812,57	6 255 945,20	6 143 505,94	6 332 639,89
Chapitre 012, Charges de personnel	11 536 675,34	12 796 741,00	11 875 479,91	12 616 415,93
Chapitre 014, Atténuation de produits	15 010,00	50 000,00	16 985,00	50 000,00
Chapitre 022, Dépenses imprévues				
Chapitre 65, Autres charges de gestion courante	941 076,09	1 120 646,00	1 002 001,81	1 156 785,15
Chapitre 66, Charges financières	561 746,21	755 000,00	652 904,00	720 000,00
Chapitre 67 68, Charges exceptionnelles	14 548,23	51 600,00	15 760,10	52 700,00
022 Dépenses imprévues				
SOUS TOTAL	18 806 068,90	21 029 932,20	19 606 636,76	20 928 540,94
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	395 406,18	5 740 000,00	863 446,23	6 510 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	19 201 475,08	26 769 932,20	20 470 082,99	27 438 540,94

Recettes de Fonctionnement	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Opérations réelles	21 258 844,44	20 944 398,75	21 890 440,47	21 454 551,31
Chapitre 002, Résultat de fonctionnement reporté	5 566 281,06	5 625 533,45	5 625 533,45	5 783 989,63
Chapitre 012 013, Atténuation de charges	32 185,60	22 308,00	30 836,68	20 308,00
Chapitre 70, Produits des services, abonaire et divers	3 016 929,04	1 891 985,00	2 072 523,91	2 136 491,56
Chapitre 73, Impôts et taxes	4 137 777,75	4 137 777,75	3 984 003,75	3 911 254,78
Chapitre 731, Fiscalité Locale	7 396 156,76	8 049 295,00	7 971 794,92	8 344 353,00
Chapitre 74, Dotations, subventions et participations	6 290 066,02	6 019 778,00	6 353 782,74	6 145 169,90
Chapitre 75, Autres produits de gestion courante	812 582,87	823 055,00	944 474,14	896 974,10
Chapitre 76, Produits financiers			503 506,85	
Chapitre 77, Produits exceptionnels	73 246,40			
Chapitre 78, Reprise sur provision			27 317,47	
SOUS TOTAL	26 825 125,50	26 569 932,20	27 515 973,92	27 238 540,94
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	195 306,72	200 000,00	189 079,25	200 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	27 020 432,22	26 769 932,20	27 705 053,17	27 438 540,94

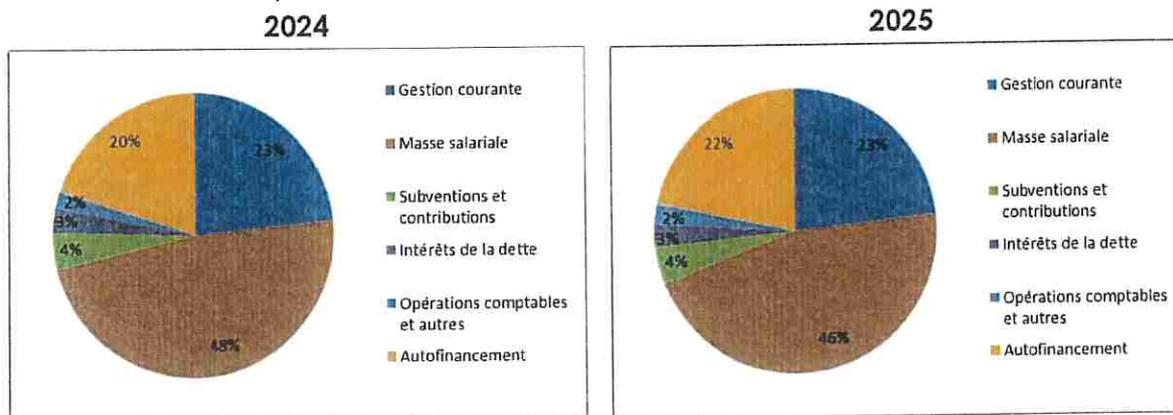
Dépenses d'investissement	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Opérations réelles	6 470 166,31	8 097 755,00	7 276 327,62	10 478 487,00
Chapitre 001, Déficit d'investissement reporté	2 883 779,35	355 892,54	355 892,54	0,00
Chapitre 10, Dotations, fonds divers et réserves				
Chapitre 13, Subventions d'investissement				
Chapitre 16, Emprunts et autres assimilés	2 070 558,17	2 220 000,00	1 977 681,41	2 320 000,00
Chapitre 20, Immobilisations incorporelles	96 459,87	61 200,00	129 877,24	66 500,00
Chapitre 204, Subvention d'équipement versées				
Chapitre 21, Immobilisations corporelles	469 446,14	610 955,00	646 959,39	697 824,00
Chapitre 23, Immobilisations en cours	3 833 702,13	5 205 600,00	4 321 509,58	7 394 163,00
Chapitre 27, Immobilisations financières				
Restes à réaliser	4 323 967,89	4 323 967,89	4 964 744,68	4 964 744,68
Dépense d'équilibre		3 073 182,00		2 880 311,00
SOUS TOTAL	13 677 913,55	15 650 797,43	12 596 964,84	18 323 542,68
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	292 717,14	538 000,00	248 335,88	538 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	13 970 630,69	16 388 797,43	12 845 300,72	18 861 542,68
BUDGET TOTAL	33 172 105,77	43 158 729,63	33 315 383,71	46 300 083,62

Recettes d'investissement	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Opérations réelles	4 538 014,26	3 630 937,00	2 953 749,94	4 548 798,00
Chapitre 001, Excédent d'investissement reporté				189 320,45
Chapitre 1068, Couverture du déficit	2 259 939,40	2 193 423,69	2 193 423,69	1 450 980,55
024 vente de patrimoine				
Chapitre 10, Dotations, fonds divers et réserves	1 587 242,56	600 000,00	1 262 629,24	500 000,00
Chapitre 13, Subventions d'investissement	2 944 479,75	3 010 937,00	1 689 408,92	4 028 798,00
Chapitre 16, Emprunts et dettes assimilés	6 291,95	20 000,00	1 711,78	20 000,00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles				
Chapitre 23, Immobilisations en cours				
Reste à réaliser	2 486 436,74	2 486 436,74	3 324 443,68	3 324 443,68
Emprunt d'équilibre	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 500 000,00
SOUS TOTAL	11 284 390,40	10 310 797,43	10 471 617,31	12 013 542,63
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	492 816,60	6 078 000,00	922 702,86	6 848 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	11 777 207,00	16 388 797,43	11 394 320,17	18 861 542,68
BUDGET TOTAL	38 797 639,22	43 158 729,63	39 099 373,34	46 300 083,62

Le budget 2025 en fonctionnement :

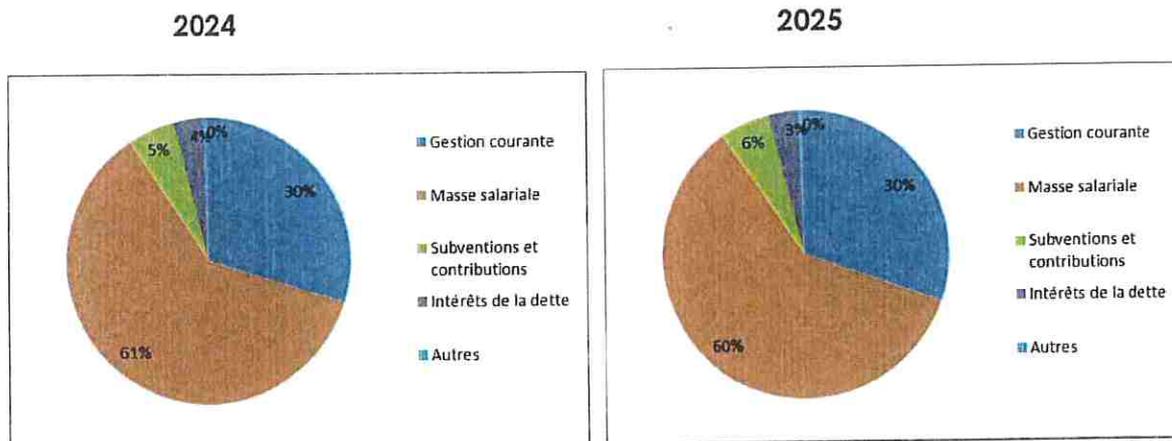
Les dépenses de fonctionnement

La structure des dépenses : 27.438 M€

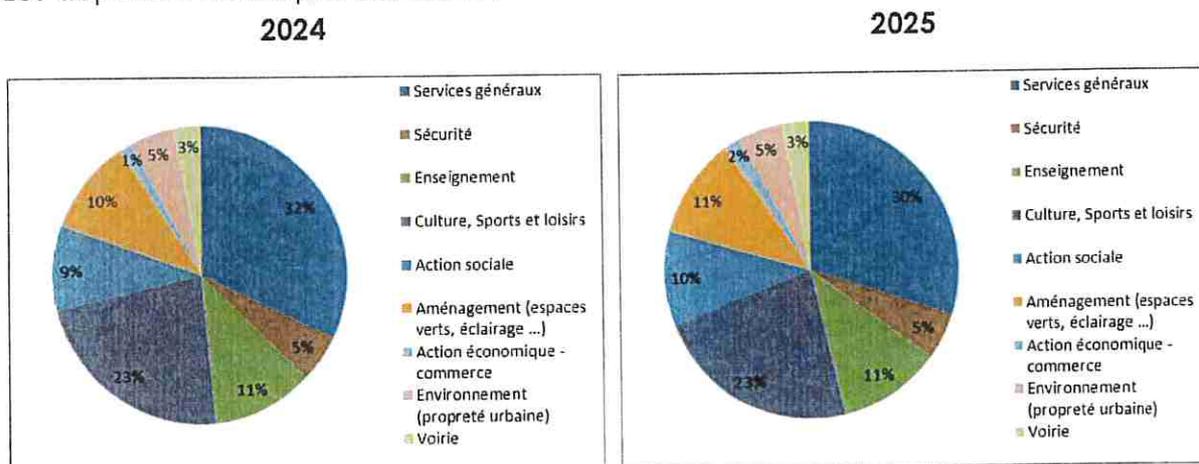


Les dépenses réelles : 20.928 M€

Par nature :



Les dépenses réelles par domaine :



Les dépenses réelles se décomposent de la manière suivante :

- **Les charges de gestion (011) : 6 332 639.86 €**

L'objectif premier est toujours de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

Ces charges regroupent les achats courants, les services extérieurs, les impôts et taxes. La rationalisation des moyens est poursuivie.

Les dépenses sont maîtrisées.

Concernant les fluides,

- ✓ 600 000 € d'électricité sont prévus en 2025 dans le cadre de notre marché subséquent qui nous permet d'effectuer une mise en concurrence annuelle,
- ✓ 190 000 € d'eau potable,
- ✓ 436 000 € de gaz avec un maintien des efforts menés en termes d'économie d'énergie.

Les dépenses liées à la sécurité (alarmes, contrôles d'électricité et de gaz, télésurveillance, extincteurs ...) ont été prévues au regard des contrats en cours et de la périodicité des contrôles.

Les marchés (nettoyage, balayage de voirie, entretien des ascenseurs, produits d'entretien) ont été reconduits en prenant en compte les révisions contractuelles.

Ont également augmentés :

- ✓ Les transports scolaires (+1.13%),
- ✓ Le prix des repas des enfants (+11.1% pour les maternelles et + 9.8% pour les élémentaires),
- ✓ Les prestations de sonorisation et de gardiennage
- ✓ Les assurances s'orientent vers une augmentation de 5%
- ✓ Le prix du papier mais des économies sont anticipées grâce à la dématérialisation des documents de Conseil

- **La masse salariale (012) : 12 616 415.93 €**

La gestion des ressources humaines continuera de s'exercer dans un cadre budgétaire très rigoureux.

La masse salariale 2025 estimée à 13 millions, prend en compte :

- Les revalorisations du SMIC
- La revalorisation des échelles indiciaires (catégories A, B et C)
- La consolidation des promotions internes, avancements de grades et échelons 2024
- Les avancements d'échelons 2025
- La prévision des avancements de grades 2025
- Une organisation des services conciliant recrutements complémentaires si cela est nécessaire et maîtrise de la masse salariale.

Des recettes viennent atténuer le coût de la masse salariale (439 902€) :

- Mises à disposition de personnel,
- Participations de l'Etat sur contrats aidés et pour le conseiller numérique
- Remboursements de la part agent des chèques déjeuner
- Remboursements CPAM

- **Les atténuations de produits (014) : 50 000 €**

Ce chapitre est une provision pour d'éventuels reversements de fiscalité suite à des dégrèvements.

- **Les autres charges de gestion courante (65) : 1 156 785.15 €**

Ce chapitre regroupe :

- Les contributions
 - ✓ 148 704 € pour le SIVOS et 23 000 € pour le fonctionnement du gymnase
 - ✓ 17 100 € pour Initiative 77
 - ✓ 100 000 € de participation à Sainte Croix
 - ✓ 200 000 € de contributions au SDIS
- 256 145 € de subventions aux associations et participations aux organismes
- 28 115 € de subventions aux coopératives scolaires
- 48 000 € pour l'Office de Tourisme
- 202 530.15 € d'indemnités et cotisations des élus
- 10 000 € d'aides au ravalement
- 40 000 € de provision pour des admissions en non valeurs
- 98 000 € de renouvellement de licences
- 16 500 € de subvention au CCAS
- 31 309 € d'autres dépenses

- **Les frais financiers (66) : 720 000 €**

700 000 € de frais financiers correspondant au remboursement des intérêts, et 20 000 € d'ICNE.

Pour 2025, notre encours de dette sera de 19 339 M€, pour un remboursement du capital de 2 300 000 €.

2.5 M€ d'emprunt seront mis en place pour financer les investissements de 2025.

- **Les charges exceptionnelles (67) et dotations (68) : 52 700 €**

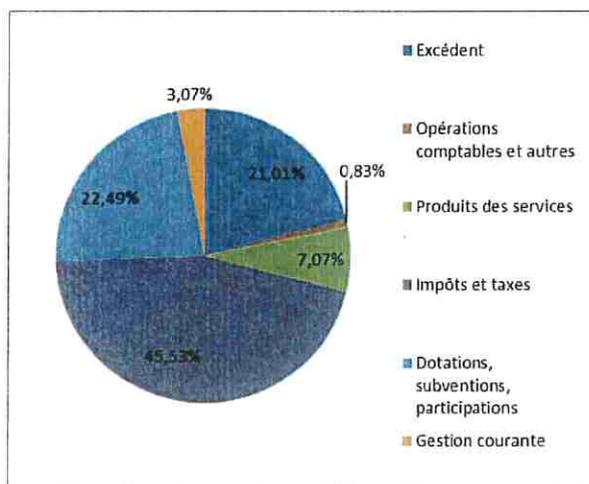
- 22 700 €, provision pour d'éventuels ajustements en cours d'année
- 30 000 €, provision pour dépréciation de créances douteuses mise en place avec la M57

En face de ces dépenses, les **recettes** :

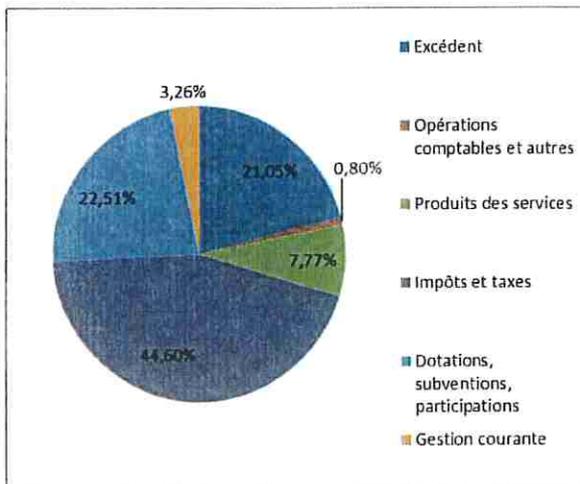
Les recettes de fonctionnement

La structure des recettes : 27.438 M€

2024



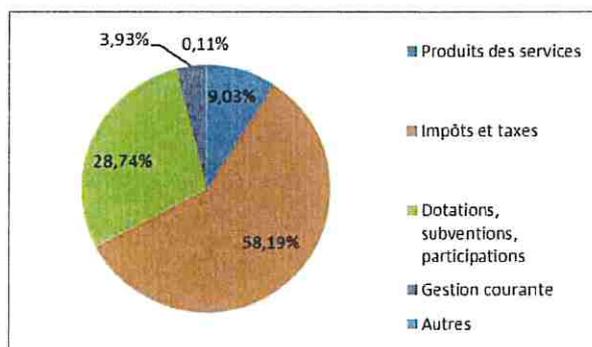
2025



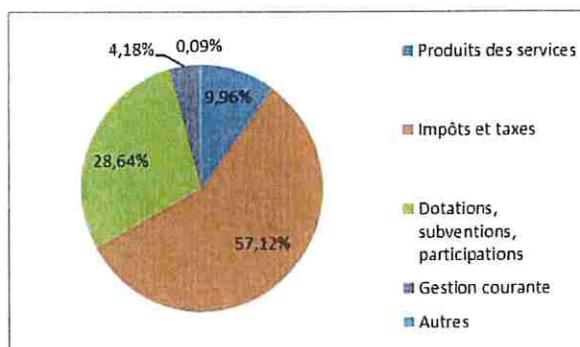
Les recettes réelles : 21.454 M€

Par nature :

2024



2025

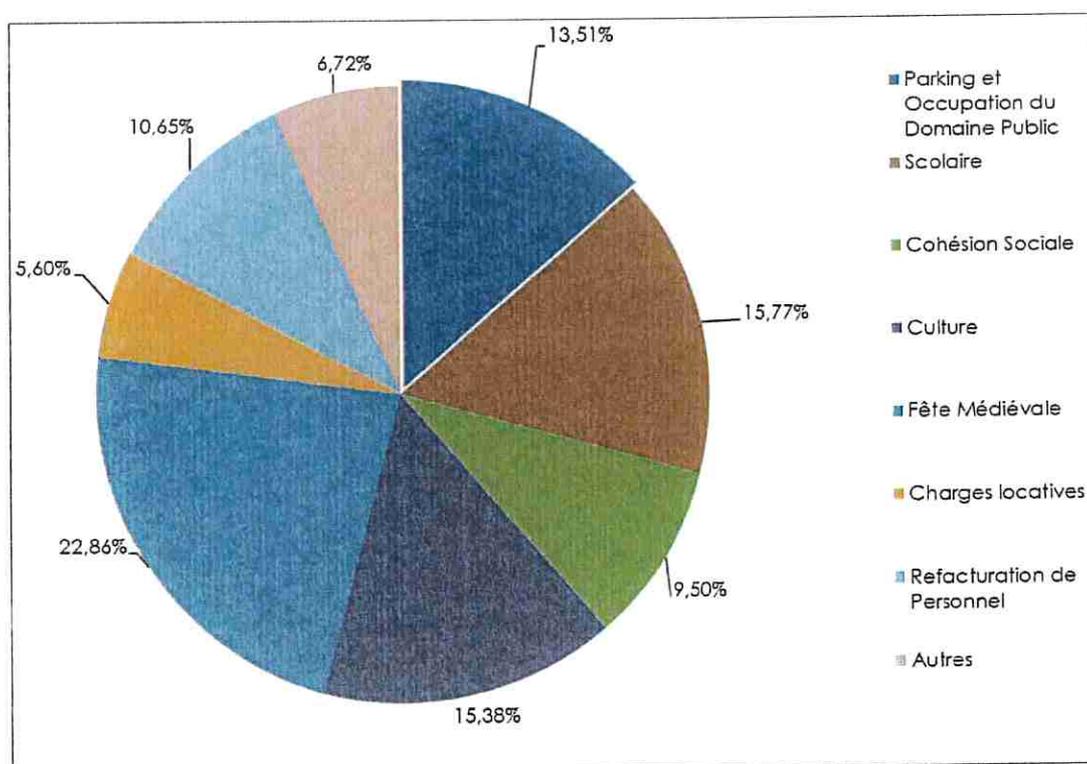


Les **recettes** proviennent de :

- o **Les atténuations de charges (013) : 20 308€** concernent principalement des remboursements de personnel (maladie, assurance ...)
- o **Les produits des services (70) : 2 136 491.56 €**

Les **tarifs municipaux** sont actualisés à **3 %**, conformément à la délibération n°2024.91 du 18 décembre 2024

- o Parking et occupation du domaine public
- o Affaires scolaires, crèches
- o Fête Médiévale
- o Centre Culturel, Médiathèque, Musée
- o Refacturation des charges aux locataires ...



- o **Les impôts et taxes (73) : 3 911 254.75 €** reconduits :

L'attribution de compensation de la CCDP est de 2 658 310.75 €.

Le FSRIF (*Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de France*) a été prévu pour 1 M€.

De même pour

- o le FPIC (*Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales*) : 150 000 €
- o le FNGIR (*Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources*) : 102 944 €

○ **La fiscalité locale (731) : 8 344 353 €**

La commune n'augmentera pas ses **taux de fiscalité** pour un produit prévisionnel de 7 738 353 €.

Les taux, pour mémoire :

41.73 %	Taxe Foncière sur le Bâti
48.80 %	Taxe Foncière sur le Non Bâti
16.90%	Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires

Les ajustements seront constatés après notification effective par les services de l'Etat en cours d'année.

La taxe sur l'électricité, taxe sur la publicité extérieure, et taxes additionnelles aux droits de mutation sont prévus prudemment, pour un total de 606 000 €.

○ **Les dotations, subventions et participations (74) : 6 145 169.90 €**

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) restera figée : 1 720 000 €

Les autres dotations ont été reconduites à l'identique, en attendant les notifications, en application de la loi de finances.

Une prévision prudente a été faite sur les participations des autres financeurs (CAF, Département, Région, CPAM ...) pour le fonctionnement des services de la cohésion sociale (Crèches et Maison des Quartiers), Etat Civil, Culture (Médiathèque, Centre Culturel) ...

○ **Les autres produits de gestion courante (75) : 896 974.10 €**

Les loyers des bâtiments communaux et mises en location de salles : 697 025.10 €, 132 949 € de participation salariale des chèques déjeuners des agents, 50 000 € d'indemnisations d'assurance, et 17 000 € de redevances.

Le budget 2025 en investissement :

Cette section prévoit toutes les opérations qui améliorent le patrimoine, avec des opérations à moyen et long terme.

La commune conduit un programme d'investissements important.

Cette année, **8 158 487 €** seront investis, dont **4 193 497 €** restant à la charge de la commune après déduction des subventions.

Ces investissements ont été présentés au moment du ROB dans le délai de 10 semaines imparti, le 18 décembre dernier.

Programmation des investissements (Rappel du ROB)

o La Sécurité

- ✓ **La Police Municipale** : 47 200 €

Financements attendus : 25 133 € par le Département et la Région

La Police Municipale se verra dotée d'un nouveau véhicule et de 2 écrans supplémentaires pour le CSU, Centre de Supervision Urbain.

- ✓ Modernisation des alarmes intrusion et incendie, et mise à jour des plans d'évacuation et d'intervention de l'école maternelle Raymond Louis et l'école des Marais : 25 463 € ; une enveloppe de 15 000 € est également prévue pour le remplacement de poteaux d'incendie
- ✓ **Des extincteurs** continueront d'être installés et renouvelés dans les bâtiments communaux accueillants du public pour 5 000 €.
- ✓ **Mise en conformité électrique** de l'école des Coudoux : 10 800 €

o Le Cadre de vie

- ✓ **La Voirie** : 450 000 € y seront consacrés cette année dont
 - 150 000 € de maîtrise d'œuvre pour la rue Saint Thibault, financée par 40 000 € du CAR
 - 50 000 € pour la création d'un parking (chemin des grattons) devant la déchetterie, co-financé par l'EPMS et le SMETOM
- ✓ **Les Equipements de la Ville**
 - 400 000 € permettront d'achever le réaménagement de **l'Hôtel de Ville**, et de réaliser la rénovation de la façade, des menuiseries et l'installation d'éclairage à LED par soucis d'économie d'énergie.
Financement par 80% de DSIL sur les façades et l'éclairage.

Reste à charge : 200 000 €

- 137 000 € pour la **propreté urbaine** et les **espaces verts** : 2 véhicules, 1 petit camion benne, équipement des services de nouveau matériel : tondeuse, débroussailleuse, taille haie, automotrice de désherbage...
- **L'éclairage public** : 90 000 € pour la poursuite du renouvellement du parc et la mise aux normes des armoires
- 45 225 € seront consacrés à des acquisitions diverses (mobiliers urbains, travaux dans les logements, machines et outillages pour le CTM, arbres et arbustes ...)
- Pour le **Centre-Ville**, remplacement de la sonorisation du centre-ville, avec l'installation de 23 hauts parleurs pour 8 940 €
- Pour le **marché couvert**, 6 200 € seront consacrés au remplacement des éclairages avec un passage en LED
- 13 810 € pour le **pôle événementiel** pour accompagner de nombreuses manifestations sur la commune tout au long de l'année

✓ **La Ceinture verte**

- 1 700 000 € seront consacrés à la ceinture verte de Provins et sa voie verte partagée, financés au titre du plan vélo et mobilité actives, fonds verts, du CAR et IDF Nature

Reste à charge : 153 267 €

- 24 000 € d'acquisition de parcelles sises rue du Canal cadastrées section AN 682 et 683. En effet, la Ville souhaite conforter le projet d'aménagement cyclable de type « voie verte » le long de l'aqueduc de la Voulzie des « Eaux de Paris ».

o **Le Patrimoine Monumental**

✓ **L'église Sainte Croix**

La convention Patrimoine cadre, signée le 18 avril 2019, prévoit un programme annuel de travaux jusqu'en 2028.

Pour 2025, 870 500€ seront consacrés à la poursuite de la restauration du bas-côté Nord et Sud et de la nef de l'église Sainte Croix (tranches 2022 et 2023)

Le financement par tranche est de 400 000 € de la DRAC, 150 000 € de la Région et 200 000 € du Département.

Reste à charge : 495 500 €

- ✓ 35 500 € pour la 2^{ème} tranche de l'élaboration d'un **plan de gestion Patrimonial** de « Provins ville de foires médiévales » en qualité de commune inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant qu'unique témoin historique d'une cité marchande.

Financement par 50% de la DRAC

Reste à charge : 19 575 €

o Les Sports

Pour mémoire, Provins compte :

- 53 associations sportives, dont 6 scolaires
- 39 sont subventionnées pour 99 000 €, dont 6 scolaires

Les équipements sportifs sont assidument fréquentés par 3 lycées, 4 collèges et 6 écoles élémentaires.

- ✓ 2 650 000 € pour la construction **des tennis couverts**
Financements à hauteur de 1 031 940 € par le Département, la Région, DETR et la FFT.
Reste à charge : 1 618 060 €

- ✓ 26 300 € **d'équipements**
Main courante du basket 3*3 et terrain de pétanque, abris de touche du terrain de rugby, but de basket mural, traceur de lignes, une balayeuse ...

- ✓ **La maison Sport Santé**

8 000 € sont prévus pour 6 vélos électriques.

La Maison Sport-Santé (MSS) permettra, sur critères, d'être pris en charge et accompagnés par des professionnels de la santé et du sport, afin de suivre un programme personnalisé susceptible de s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable.

La MSS a en effet pour objet premier de proposer une offre d'activité physique adaptée de proximité par la mise en réseau d'acteurs pluridisciplinaires.

Elles participent activement à la mobilisation et coordination des acteurs locaux tels que les associations sportives, les professionnels de santé, du social et du sport.

L'un des objectifs est d'organiser le parcours du patient/usager en impliquant éducateurs sportifs et médecins traitants.
L'ouverture de l'école Multisports Municipale est prévue en septembre 2025.

o La Culture et le Patrimoine

- ✓ **La médiathèque Alain Peyrefitte**
500 000 € seront consacrés aux travaux de démolition, dépollution, et frais de maîtrise d'œuvre ainsi que la mise en place de bâtiments modulaires pour la future construction de la section jeunesse.
Cette opération sera financée par 250 000 € du FAC (CD 77)
Reste à charge 250 000 €

✓ **Le centre Culturel et Sportif Saint Ayoul**

Comme tous les ans, du matériel et des équipements sont renouvelés afin d'assurer la même qualité de programmation et répondre à l'évolution des fiches techniques des spectacles accueillis au cours de la saison culturelle.

Le Grand théâtre de 530 places et le petit théâtre de 120 places permettent la présentation de 25 à 30 spectacles par an.
9 000 à 10 000 spectateurs sont accueillis tous les ans, ainsi que 5 000 scolaires.
Le nombre d'abonnés est d'environ 500.

45 000 € pour la rénovation du système de régulation de la chaufferie, conformément aux dispositions réglementaires du décret BACS pour les chaufferies d'une puissance supérieure à 290 KW à compter du 1^{er} janvier 2025.

216 846 € pour du matériel de diffusion et de retours du son.
Financement par 40% de la Région.
Reste à charge : 144 564 €

✓ **Le service du Patrimoine**

- 7 775 € pour la poursuite de la restauration et la numérisation d'affiches.
Financement par 80 % DRAC, soit un reste à charge de 2 592 €
- 1 560 € pour la restauration céramique Renaissance C2RMF/Louvre. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une publication en partenariat avec le musée du Louvre.
Financement par 50 % par mécénat, soit un reste à charge de 910 €

○ **L'Enfance et la jeunesse**

- ✓ 625 281 € de travaux dans les **écoles** dont
 - 155 000 € pour la réfection de la couverture des écoles maternelles et élémentaires Terrier Rouge
Financement 80% DETR
Reste à charge : 51 667 €
 - 380 000 € pour le remplacement des menuiseries de l'école maternelle Coudoux
Financement 80% DETR
Reste à charge : 126 667 €
 - 50 000 € pour l'aménagement d'un square et aire de jeux aux abords de l'école des Coudoux
 - 22 400 € pour le remplacement des sanitaires dans les écoles Désiré Laurent et élémentaire Voulzie
 - 16 200 € pour la réfection des aires de jeux de l'école de la Ville Haute
 - 1 681 € pour des équipements pour les enfants dans les écoles

- ✓ 27 716 € de mobilier, matériel et travaux dans **les crèches et la Maison des quartiers**, dont :
 - 10 000 € pour le remplacement de la climatisation dans la salle des moyens de la crèche d'Emilie
 - 1 156 € pour l'installation d'un kit de détresse pour l'accueil du CCAS, financé par une subvention de 40% du Département
Reste à charge : 770 €

✓ **Le permis citoyen Provinois**

24 000 € sont budgétés pour le financement de 30 « Permis citoyen Provinois » proposé aux jeunes Provinois depuis le 1^{er} janvier 2021 en participant à hauteur de 800 € par permis en échange de 70 heures d'engagement citoyen dans un service de la Ville ou une association provinoise.

○ **L'état de la dette**

Pour 2025, notre encours de dette sera de 19 339 M€, pour un remboursement du capital de 2 300 000 €.

Un emprunt de 2.5 M€ sera mis en place pour financer les investissements de 2025.

ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÊTEUR	DURÉE EN ANS	TYPE TAUX	ENCOURS AU 01/01/2025	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
2008	REFINANCEMENT A TAUX FIXE FIXE	CAISSE FRANCAISE DE RNT LOCAL	19	F	123 570.24	5 800.76	60 279.19	66 079.95
2010	micro creche	CAF	15	F	1 766.62	0.00	1 766.62	1 766.62
2012	INVESTISSEMENTS 2011	C.D.C.	15	F	371 336.65	16 747.28	118 360.58	135 107.86
2013	INVESTISSEMENTS 2012	CAISSE D'EPARGNE	30	F	1 467 719.04	96 061.36	56 914.64	152 976.00
2013	INVESTISSEMENTS 2013	STE.GENERALE MELLUN	15	F	433 333.32	19 974.61	133 333.36	153 307.97
2015	INVTs 2014 ET REFINANCEMENTS 1	CAISSE FRANCAISE DE RNT LOCAL	15	F	1 394 189.66	47 200.29	371 396.55	418 596.84
2015	Refinancement de la Fiche 172	CAISSE FRANCAISE DE RNT LOCAL	12	F	467 077.58	6 363.15	155 692.53	162 055.68
2016	Investissements 2015	STE.GENERALE MELLUN	20	F	900 000.00	17 552.91	80 000.00	97 552.91
2016	Investissements 2016	STE.GENERALE MELLUN	20	F	1 068 750.00	20 844.08	95 000.00	115 844.08
2016	REFINANCEMENTS 2016	CAISSE D'EPARGNE	20	F	2 361 990.10	77 083.22	196 831.67	273 914.89
2017	INVESTISSEMENTS 2017	CAISSE D'EPARGNE	20	F	975 000.00	31 732.19	75 000.00	106 732.19
2018	INVESTISSEMENTS 2018	CAISSE D'EPARGNE	20	F	1 050 000.00	34 173.13	75 000.00	109 173.13
2019	INVESTISSEMENTS 2019	La Banque Postale	15	F	975 000.00	6 468.76	100 000.00	106 468.76
2020	INVESTISSEMENTS 2020	CAISSE D'EPARGNE	15	F	1 050 000.00	13 972.50	100 000.00	113 972.50
2021	INVESTISSEMENTS 2021	CAISSE D'EPARGNE	15	F	1 200 000.00	6 161.26	100 000.00	106 161.26
2022	INVESTISSEMENTS 2022	CAISSE D'EPARGNE	15	F	1 700 000.03	36 960.00	133 333.32	170 293.32
2023	INVESTISSEMENTS 2023	C.F.F.	15	F	1 800 000.02	66 325.00	133 333.32	199 658.32
2024	INVESTISSEMENTS 2024	La Banque Postale	15	F	2 000 000.00	73 405.55	133 333.32	206 738.87
					19 339 723.24	576 826.05	2 119 574.10	2 686 400.15